

On prend les mêmes, et on recommence...

Cette année, comme en 2013, la direction refuse de négocier une augmentation collective pour le plus grand nombre de salariés. Nos propositions étaient les mêmes qu'en 2013, mais nous n'avons pas été entendu.

En fin de « négociation », les grandes lignes de la proposition de la direction sont :

- Augmentations « collectives » de 360 €/an (vs 480€/an en 2013) pour les salaires inférieurs à 2050 €

Soit 10% des salariés concernés, pour les 90% restants, circulez, il n'y rien à voir ...

- Augmentation individuelle : un budget de 1% (vs 1,3% en 2013)

Soit une baisse de 23%, no comment ...

- Augmentation de 10 centimes du Ticket Restaurant passant ainsi à 9€ financée à 60 % par les salariés.

Soit + 4 centimes pour l'entreprise, et + 6 centimes pour les salariés ...

Comme en 2013, La CFTC avait proposé la seule mesure de bon sens en ces temps de crise :

- Augmentation collectives de 1200 € brut annuels pour tous les salaires inférieur à 2 x le PMSS 2013*, soit plus de 80% des salariés.

* Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale

La CFTC et les salariés n'ont pas été entendus par la direction.

Pour la 3eme année, la CFTC ne signera pas cet accord ...

Rejoignez la CFTC dans son combat de partage des richesses de Numéricable.